

Domaine : Droit, économie, gestion Mention : Commerce

Spécialité : conception et commercialisation de produits touristiques

RNCP21179 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université du Havre
<http://www.univ-lehavre.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de la formation est de permettre à des jeunes et moins jeunes (en formation continue éventuellement) d'acquérir la connaissance de la commercialisation de produits touristiques, de la construction du produit et son adaptation aux besoins spécifiés à la vente elle-même.

Cette licence à finalité professionnelle prépare les étudiants à occuper des responsabilités de coordination et de valorisation de projet dans les institutions (offices de tourisme, pays, comités départementaux de tourisme, comités régionaux de tourisme) ainsi que dans des entreprises touristiques (agences réceptives, agences de tourisme d'affaires, tour opérateur) développant des projets à vocation touristique. Son but est de permettre aux titulaires de ce diplôme d'acquérir une solide connaissance des rouages de l'organisation et de la promotion touristique.

Le titulaire du diplôme peut donc exercer les fonctions suivantes : production de voyages (concepteur touristique), commercialisation de produits touristiques (chargé de commercialisation et chargé d'accueil) dans des structures aussi bien institutionnelles que privées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette licence à finalité professionnelle prépare les étudiants à occuper des fonctions de montage et de vente de produits touristiques. Son but est de permettre aux titulaires de ce diplôme d'acquérir une solide connaissance des rouages de l'organisation et de la promotion touristique.

Les titulaires du diplôme devront être capables de :

- Connaître l'organisation et les acteurs du tourisme en France et en Europe
- Connaître le marché et les différents segments,
- Analyser le marché, identifier des opportunités d'affaires,
- Prospecter, développer, suivre une clientèle,
- Construire une offre en partenariat avec les acteurs locaux (professionnels du tourisme) et les institutions locales, régionales, nationales, voire européennes,
- Savoir animer et coordonner dans le temps un réseau de partenaires
- Promouvoir une offre en exploitant les réseaux spécifiques au tourisme et en utilisant les techniques de communication ad hoc,
- Etablir un budget

- Evaluer un projet de manière simple
- Communiquer commercialement à l'écrit, à travers des supports photographiques, en utilisant les nouvelles technologies,
- Comprendre les exigences de qualité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tourisme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier de la nomenclature INSEE :

Cette licence à finalité professionnelle prépare les étudiants à occuper des responsabilités de coordination et de valorisation de projet dans les institutions développant des projets locaux à vocation touristique. Son but est de permettre aux titulaires de ce diplôme d'acquérir une solide connaissance des rouages de l'organisation et de la promotion touristique.

La licence professionnelle option « Construction et valorisation de projet touristique » devrait permettre d'accéder à des postes de :

- commercial « produits touristiques » (offices de tourisme)
- commercial en agence de voyages
- commercial dans de grands établissements touristiques,
- coordinateur de projets, promoteur de projet
- animateur local (aide aux partenaires locaux)

Cette formation peut permettre aux étudiants d'intégrer des offices de tourisme (3600 en France), des Pays d'Accueil, différentes organisations privées offrant des services au particulier et susceptibles de construire des offres globales (« package ») tels que des groupes hôteliers, la SNCF, Air France, les loueurs de voiture, les comités d'entreprise, les organisateurs de séjours, les autocaristes,... Les offres d'emploi sont diffusées pour une partie dans « la gazette du tourisme » pour les offices de tourisme (milieux associatifs liés aux collectivités territoriales).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

en termes de % enseignants/professionnels

Au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs industriels concernés.

Pas de liste nominative

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Composante et service de la formation continue

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Composante

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lehavre.fr>

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21179/>